

EXTRAIT DU REGLEMENT

Intégralité du règlement à consulter sur www.uagm-athle.com

ARTICLE 1 :

L'UAGM Athlétisme organise la PILAT-GUJAN sur un circuit de 21 km environ conforme au règlement des courses hors stade de la Fédération Française d'Athlétisme (FFA). En cas d'imprévu indépendant de notre volonté, l'organisation se réserve le droit de modifier le parcours.

ARTICLE 2 :

L'épreuve est ouverte aux licenciés de la FFA, aux non licenciés et aux handisports « debout » à condition d'être né en **1992 et avant** (catégories Junior, Espoir, Senior ou Vétéran). Pour des raisons de parcours, nos amis handisports fauteuils ne sont pas autorisés à prendre part à la course.

Dans le cadre de l'article L.231-3 du Code du Sport, les participants doivent être titulaires de :

- ↳ **Licenciés FFA** : Licence Athlé Compétition, licence Athlé Entreprise, Athlé Running ou Pass'Running délivrés par la FFA
- ↳ **Licenciés FFtriathlon** : Licence de la saison en cours
- ↳ **Licenciés FSCF, FSGT ou UFOLEP** : la mention de non contre-indication à la pratique de l'Athlétisme en compétition ou de la Course à pied en compétition doit apparaître de façon précise, par tous les moyens, sur la carte licence
- ↳ **Autres participants** : Certificat Médical de **non contre-indication à la pratique de l'athlétisme en compétition** datant de moins d'un an ou sa photocopie. Ce document sera conservé en original ou en copie par l'organisateur en tant que justificatif en cas d'accident. Aucun autre document ne peut être accepté pour attester de la présentation du certificat médical

ARTICLE 4 :

Le départ est fixé à 9h00 au sommet de la Dune du Pilat. Une consigne « vêtements » gratuite sera à votre disposition au stand de retrait des dossards ; ces poches seront amenées par l'organisation sur la ligne d'arrivée. **Attention : Pas de douches à l'arrivée.**

Attention : Clôture des inscriptions sur place, 1/2 heure avant le départ

Le rassemblement des concurrents aura lieu sur la ligne de départ à 8h45. Des poches poubelles pour protéger les chaussures seront remises au retrait des dossards. Tous les kilomètres du circuit seront matérialisés par des panneaux.

ARTICLE 5 :

Des postes de ravitaillements (eau, fruits secs, oranges, pain d'épice, sucre...) et d'épongeage seront mis en place tous les cinq kilomètres environ tout le long du circuit ainsi qu'à l'arrivée.

ARTICLE 6 :

Les accompagnateurs à vélo sont autorisés (**port d'une chasuble fluo obligatoire**)

ARTICLE 8 :

Les récompenses sont les suivantes : Prime de 150€, 100 €, 50 € respectivement au premier, deuxième et troisième du classement scratch Hommes et Femmes. Trophées, Coupes, Médailles et nombreux lots pour les 3 premiers de chaque catégorie (Junior, Espoir, Senior, V1, V2, V3, V4 Hommes et Femmes) et à la première équipe (3 coureurs licenciés FFA au même club). Un tee-shirt collector et divers lots seront offerts aux 200 premiers arrivants. Ces primes seront envoyées par la poste dans le mois qui suivra l'épreuve.

ARTICLE 10 :

Le retrait des dossards aura lieu le jour de la course de 7h00 à 8h30, au pied de l'escalier de la Dune du Pilat, à côté du restaurant « Le Palombière ». Il devra être porté sur le ventre, sponsor visible. Prévoyez vos épingles.

Une pièce d'identité sera demandée. Aucun dossard ne sera envoyé par la Poste. Aucun remboursement de l'inscription ne sera effectué 8 jours avant la course sauf sur présentation d'un certificat médical.

BULLETIN D'INSCRIPTION

A adresser à : **UAGM ATHLETISME BP 58 33470 GUJAN-MESTRAS**

Droits d'inscription : **15 € jusqu'à la veille de la course**

20 € sur place le jour de la course

Gratuit pour les licenciés UAGM et sponsor (sur présentation d'un justificatif)

Ce montant comprend le retour en bus mis à votre disposition devant la Maison des Associations de Gujan-Mestras ainsi que le péage du parking de la Dune (un ticket vous sera remis, que vous présenterez à la sortie du Parking)

Zone réservée à l'organisateur

Numéro de dossard :

NOM : _____ PRENOM : _____

N° de LICENCE FFA : _____ CLUB : _____

DATE DE NAISSANCE : _____ NATIONALITE _____

Masculin Féminin UAGM/Sponsor Handisport Debout

Licencié FFA Non Licencié FFA Licencié FFTRI Licencié UFOLEP Athlétisme

ADRESSE : _____

CODE POSTAL : _____ VILLE : _____

TELEPHONE _____ MAIL : _____ @ _____

Inscriptions exclusivement par écrit obligatoirement accompagnées

- de la copie de la licence, ou d'un certificat médical de moins d'un an ou sa photocopie **pour la pratique de l'athlétisme en compétition (voir règlement).**
- du chèque d'engagement (voir droits d'inscription) libellé à l'ordre de « **UAGM ATHLETISME** ».

Renseignements : Service des Sports de Gujan-Mestras: 05.57.52.58.50
Organisation : 06.11.21.50.88

ATTENTION : Présentation obligatoire pièce d'identité au retrait du dossard

Je reconnais avoir lu le règlement et l'accepter.

DATE ET SIGNATURE